



OCHEY

Liste des documents à fournir
À l'appui du dossier de mariage

Le dossier est à déposer 1 mois 1/2 avant le mariage

Par les futurs époux

- Copie intégrale d'acte de naissances de moins de trois mois de chacun des futurs époux
- Attestation de domicile de chacun des futurs époux
- Copie des pièces d'identité des témoins
- Copie des pièces d'identité des futurs époux
- Certificat du notaire si contrat de mariage
- Fiche de renseignements

Enfants

- Acte de naissance de chaque enfant
- Acte de reconnaissance